

La 30ème Ronde des Etangs aura lieu le dimanche 20 mai 2018

REGLEMENT

Courses ouvertes aux non licenciés munis d'un certificat médical daté de moins d'un an
Les courses sont conformes à la réglementation nationale des courses hors-stade FFA
La participation aux courses implique l'acceptation du règlement par chaque concurrent.

INSCRIPTIONS

Inscriptions à l'avance prises jusqu'au 17/05/2018

Tarifs : 5 km - 8 € / 10 km, 15 km et 10 km marche nordique - 12 € (15 € sur place)

1 et 2 km des enfants - 2 €

Bulletin d'inscription à renvoyer accompagné du règlement par chèque à l'ordre du SVA et de la copie de licence ou certificat médical :

- Pour les licenciés (FFA, TRIATHLON, FSGT, UFOLEP, UNSS "Athlétisme") joindre la copie de la licence

Aucune licence d'autre discipline ne peut donc servir à l'inscription.

- Pour les non-licenciés il est obligatoire de joindre un certificat médical pour les courses de 5, 10, 15 km et 10 km marche nordique.

Ce certificat médical ou sa copie conforme doit dater de moins d'un an et mentionner "la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition".

En l'absence de ce document, l'inscription ne pourra être validée.

Inscriptions en ligne (recommandé) avec notre partenaire klikego.com

Inscriptions sur place possible pour chaque course

Clôture des inscriptions 15' avant le départ de la course.

Attention pour le 10 et 15 km le nombre de dossards délivré est limité à 700 dossards

Inscriptions Club ou Entreprises

Contactez l'organisation. Un fichier Excel sera envoyé pour grouper les inscriptions.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste et aucune inscription ne sera enregistrée en cas de dossier incomplet.

PROGRAMME

Samedi 19 mai 2018 - à partir de 16 h - Inscriptions sur place et retrait des dossards

Gymnase Roger Bambuck – Rue Marcel Charon
Dimanche 20 mai 2018 - à partir de 8 h - Inscriptions sur place et retrait des dossards
Gymnase Roger Bambuck – Rue Marcel Charon

5 km - Départ à 9 h 00

Course réservée aux adultes et jeunes à partir de 14 ans (nés en 2004 et avant)
Les marcheurs sont acceptés (mais sans classement à l'arrivée).

10 km - Départ à 9 h 15

Course comptant pour le Challenge départemental des courses hors stade (Route « B »)
Course réservée aux adultes et jeunes à partir de 16 ans (nés en 2002 et avant)
Les marcheurs sont acceptés (mais sans classement à l'arrivée).

15 km et 10 km marche nordique - Départ à 9 h 45

Course réservée aux adultes et jeunes à partir de 18 ans (nés en 2000 et avant)
Course du 15 km comptant pour le Challenge départemental des courses hors stade (Route « C »)

1 km - Départ 11 h 50

Course réservée aux enfants jusqu'à 9 ans (nés en 2009 et après)
Attention pas de classement sur cette course.

2 km - Départ 12 h 00

Course réservée aux enfants entre 10 et 13 ans (nés de 2008 à 2005)
Attention pas de classement sur cette course.

CLASSEMENTS

10 et 15 km

Un classement général individuel et par catégorie d'âge.

Un classement par équipe de 3 coureurs H et F du même club par addition des places au classement général sur le 10 km

Trophées de la CCVE remis aux 3 premières équipes "Entreprises" sur le 10 km

5 km

Un classement général individuel

10 marche nordique

Un classement général individuel

RECOMPENSES

Un cadeau souvenir pour chaque participant

10 et 15 km

Coupes aux 3 premiers du classement scratch et des catégories CA/JU/ES/SE/V1/V2/V3/V4
En cas de récompense au classement scratch, pas de récompense en catégorie.
Coupes aux premiers Vertois M et F

5 km

Coupes aux 3 premiers du classement scratch et des catégories MI/CA/JU
En cas de récompense au classement scratch, pas de récompense en catégorie.

10 km marche nordique

Coupes aux 3 premiers du classement scratch

1 et 2 km

Coupe ou médaille aux premiers enfants M et F de chaque année de naissance

RAVITAILLEMENT

2 postes de ravitaillement au 5^{ème} et 10^{ème} km, 1 poste de ravitaillement à l'arrivée
1 poste d'eau au 8^{ème} et 13^{ème} km.

SECURITE

Chaque carrefour sera surveillé par un commissaire et le service médical sera assuré par la Protection civile jusqu'à 12 h 30.

Les organisateurs garantissent leur responsabilité civile par la police d'assurance souscrite auprès de la MAIF.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence; les non-licenciés sont couverts par leur assurance personnelle.

PARKING

Un grand parking (non surveillé) est à disposition des coureurs au centre du village à 800 m du départ et arrivée. Suivre le fléchage à l'entrée du village

CONSIGNE / DOUCHES

Une consigne gratuite est organisée afin de garder les affaires des coureurs pendant la course. **Des douches sont à disposition dans le gymnase.**

DROIT A L'IMAGE

Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve.

ANNULATION

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'Organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve, sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le souci de participer activement à la préservation de l'environnement, chaque coureur s'engage à ne rien laisser ni jeter sur le parcours ainsi qu'aux abords de celui-ci.